

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Maisons-Alfort, le 9 décembre 2022

Résultats des appels à projets de recherche 2022 du Programme national de recherche Environnement-Santé-Travail

Quarante-deux projets de recherches ont été sélectionnés par l'Anses en 2022 dans le cadre de l'appel à projets du PNR EST. Ils seront financés pour un montant total de 7,5 millions d'euros. Ces recherches apporteront des connaissances sur les risques environnementaux pour la santé humaine, en population générale ou au travail, et pour les écosystèmes.

241 projets ont été soumis début 2022, en réponse à deux appels à projets, le premier à vocation généraliste et le second sur le thème « radiofréquences et santé ». Après un processus de sélection rigoureux s'appuyant sur les évaluations des comités scientifiques, **42 projets** ont été retenus.

Dans le cadre du **Programme national de recherche Environnement-Santé-Travail** (PNR EST), piloté par l'Anses, ces projets sont financés sur des budgets délégués par les ministères chargés de l'environnement, du travail, de la santé et de l'agriculture, ainsi que par des fonds provenant d'établissements partenaires. Pour la cinquième année, un budget spécifique du ministère de la Transition écologique et solidaire a permis de soutenir des projets sur les perturbateurs endocriniens. Cette année, l'Anses ayant bénéficié de fonds supplémentaires, elle a financé cinq projets sur les risques associés à la pollution de l'air. Cette dotation provient d'une décision du Conseil d'Etat suite au non-respect, dans différentes régions, des niveaux de qualité de l'air.

Apporter des connaissances dans les domaines d'expertises de l'Anses

Ces projets apporteront des connaissances dans les différents domaines d'expertise de l'Anses et en particulier sur les risques sanitaires pour la population générale comme en milieu professionnel, ainsi que les risques pour les écosystèmes ou la qualité des milieux. Ils font intervenir des équipes pluridisciplinaires, y compris celles venant du domaine des sciences humaines et sociales.

Plus précisément, les projets retenus pour 2022 s'intéressent à **un ou plusieurs types d'exposition environnementale et professionnelle** :

- Vingt projets portent sur les **agents chimiques**, dont neuf projets concernent les perturbateurs endocriniens ;
- Six projets porteront sur des **problématiques émergentes**, non encore explorées ou nouvelles, parmi elles, un projet étudie la question du protoxyde d'azote et deux étudient les micro et nano-plastiques ;
- Six projets concernent la thématique des **radiofréquences** dont 4 portant particulièrement aux champs électromagnétique liés au déploiement de la 5G ;
- Sept s'intéressent aux expositions professionnelles et à **la santé au travail**, parmi eux trois sont liés à de nouveaux modes ou aux nouvelles organisation du travail comme le télétravail et l'utilisation prolongée des écrans ;
- Enfin, dix projets portent sur des **agents pathogènes bactéries et virus**, dont cinq concernent la qualité des milieux et deux la lutte anti-vectorielle ;

Parmi ces projets, certains permettront de mieux connaître les liens entre les expositions environnementales et des pathologies telles que le cancer, les maladies respiratoires ou encore la sclérodermie, maladie auto-immune.

Par ailleurs, douze projets contribueront à approfondir les connaissances sur l'**exposome**.

Trente-huit projets seront financés par l'Anses (6,8 M€), trois seront soutenus par l'Institut thématique multiorganisme Cancer de l'Alliance Aviesan dans le cadre du Plan Cancer (0,56 M€) et un projet par l'ADEME (Agence de la transition écologique) (0,21 M).

Le **Programme national Environnement-Santé-Travail** (PNR EST), coordonné par l'Anses, finance des recherches sur les risques pour la santé liés à notre environnement, y compris professionnel, et sur les risques pour les écosystèmes.

Ses objectifs :

- Produire des connaissances scientifiques sur les risques sanitaires liés à l'environnement et au travail, qui sont nécessaires à l'Anses pour mener ses expertises : soit en produisant des données qui serviront à de futures expertises, soit en comblant les manques de connaissance pointés dans des rapports précédents.
- Développer de nouvelles méthodes et outils d'analyse des risques sanitaires.
- Structurer la recherche et les équipes scientifiques sur les problématiques en lien avec la thématique environnement-santé-travail.

Pour en savoir plus :

- Voir la page sur le PNR EST
- Voir la liste des projets sélectionnés
- Voir les résumés des projets sélectionnés
- Voir la liste des membres du comité scientifique du programme de recherche

Contacts presse

ANSES

01 49 77 13 77 - 01 49 77 22 26 - 01 49 77 28 20

presse@anses.fr

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) apporte aux décideurs publics les repères scientifiques nécessaires pour protéger la santé de l'Homme et de l'environnement contre les risques sanitaires. Elle étudie, évalue et surveille l'ensemble des risques chimiques, microbiologiques et physiques auxquels les Hommes, les animaux et les végétaux sont exposés, et aide ainsi les pouvoirs publics à prendre les mesures nécessaires, y compris en cas de crise sanitaire. Agence nationale au service de l'intérêt général, l'Anses relève des ministères en charge de la santé, de l'environnement, de l'agriculture, du travail et de la consommation.